

## ÉCOLE STE-MARIE-MÉDIATRICE

### FOURNITURES SCOLAIRES 2018-2019

MATERNELLE 5 ANS



Chers parents,

Voici la liste des items que vous devrez procurer à votre enfant pour la rentrée :

2	duo-tang avec attaches en métal
1	étui à crayons à 2 compartiments (ou 2 étuis)
1	paire de ciseaux à bouts ronds
2	bâtons de colle (gros format)
1	duo-tang avec pochettes en plastique
3	crayons au plomb HB
1	sac à collation différent de la boîte à lunch du diner et une gourde d'eau
1	gomme à effacer blanche
24	crayons de couleurs en bois (identifiés individuellement)
24	<u>marqueurs lavables</u> ( petite circonférence) à trait large
1	couvre-tout identifié
1	sac à dos identifié où un cartable peut y être inséré
1	paire d'espadrilles (à velcro si incapable de faire ses boucles)
1	cahier à anneaux 1 pouce
1	petit cahier à colorier
*1	casque d'écoute pour ordinateur (à des fins d'hygiène, les écouteurs doivent être fournis par l'élève)
1	crayon effaçable à sec
1	petit coussin pour la détente
<b>OBLIGATOIRE</b>	
Costume d'éducation physique : chandail à manches courtes, short, espadrilles différentes de celles de l'extérieur, sac en tissu. <b>Veillez noter que les espadrilles de type « skate » sont strictement défendues. Le jour de l'éducation physique, l'enfant devra porter son costume sous ses vêtements.</b>	



\* L'école mettra des écouteurs à la disposition des élèves. Toutefois, l'achat de cet article est suggéré.



Merci de bien identifier tout le matériel de votre enfant.



Il est à noter qu'il est possible que d'autres articles de remplacement s'ajoutent en cours d'année si votre enfant n'a plus ce qu'il lui faut pour travailler.



Veillez apporter tout le matériel à la première journée d'école.



Collation santé : un légume, un fruit ou un fromage (aucune sucrerie).

#### MONTANT À DÉBOURSER EN DÉBUT D'ANNÉE POUR :

Documents reproductibles	20,00 \$
<b>TOTAL À PAYER À L'ÉCOLE</b>	<b>20,00 \$</b>

Ce montant doit être payé en **argent (montant exact), par internet ou par chèque (fait à l'ordre de la Commission scolaire De La Jonquière)** dans une enveloppe scellée, identifiée au nom de votre enfant et de son groupe, et ce, avant le **5 octobre 2018.**

La direction,



Marie-Josée Côté